

Immatriculations de véhicules, 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 17 octobre 2025

Faits saillants

En 2024, un total de 26,8 millions de véhicules automobiles ont été immatriculés au Canada, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, plus de 9 véhicules sur 10 (91,6 %) étaient des véhicules légers, et 5,2 % de ces véhicules étaient des véhicules électriques, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 3,9 % enregistrée en 2023.

Veuillez consulter la page « [Immatriculations des véhicules légers et utilitaires moyens : tableau de bord interactif](#) » pour explorer plus en profondeur les données.

Le nombre total d'immatriculations est en hausse

En 2024, 26,8 millions de véhicules automobiles ont été immatriculés au Canada, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est en partie attribuable à la croissance des [ventes de véhicules automobiles neufs](#), qui ont augmenté de 9,5 % d'une année à l'autre, et à la mise en œuvre d'un système de renouvellement automatique des immatriculations en Ontario en juillet 2024 (voir la note aux lecteurs).

Les véhicules légers, qui comprennent les voitures particulières, les véhicules à usages multiples, les camionnettes et les fourgonnettes, ont représenté 91,6 % de l'ensemble des véhicules immatriculés et ont affiché une hausse de près de 1 million (+4,2 %) par rapport à 2023 pour atteindre 24,6 millions de véhicules en 2024. Le nombre d'immatriculations de véhicules de poids moyen a augmenté de 4,0 % par rapport à l'année précédente. La croissance la plus notable a été enregistrée par les véhicules électriques à batterie de poids moyen, dont le nombre d'immatriculations a été multiplié par plus de 12, ce qui reflète l'introduction de nouveaux modèles électriques à batterie par plusieurs fabricants.

En 2024, les immatriculations de véhicules de poids lourd ont affiché une légère hausse de 0,8 % par rapport à 2023, et les véhicules de la classe 8 (dont le poids nominal brut est supérieur à 14 969 kilogrammes) ont représenté la majeure partie (87,7 %) du parc de véhicules de poids lourd. Le nombre d'autobus a été en grande partie inchangé en 2024 : il est demeuré inférieur aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19, en baisse de 556 immatriculations par rapport à 2019.

Le nombre de véhicules à usages multiples continue d'augmenter fortement

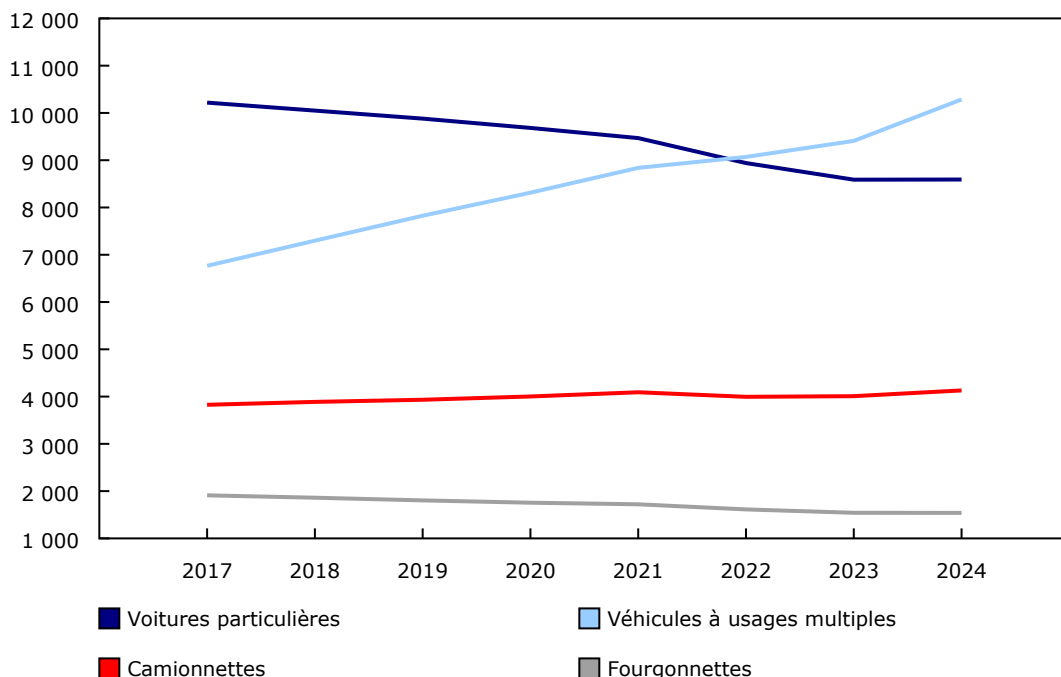
Parmi le parc de véhicules légers, la part des véhicules à usages multiples (qui comprennent les véhicules utilitaires sport et les véhicules multisegments) a augmenté de 9,3 % par rapport à 2023 pour s'établir à 10,3 millions en 2024. Il s'agit de la troisième année consécutive où les immatriculations de véhicules à usages multiples ont été supérieures à celles des voitures particulières. Les véhicules à usages multiples représentaient 29,8 % des immatriculations de véhicules légers en 2017. Ils ont augmenté de façon constante depuis, et leur proportion a atteint 41,9 % en 2024. Au cours de la même période, la part des voitures particulières a reculé pour passer de 45,0 % à 35,0 %.

Selon les [données de 2024 sur les immatriculations de véhicules automobiles neufs](#), 62,9 % des véhicules neufs immatriculés étaient des véhicules à usages multiples, comparativement à 42,1 % en 2017. Ces données reflètent l'évolution des préférences des consommateurs.



Graphique 1 Nombre de véhicules légers, selon le type, Canada, 2017 à 2024

milliers de véhicules



Note(s) : Les « autres véhicules » sont exclus.

Source(s) : Tableau [23-10-0308-01](#).

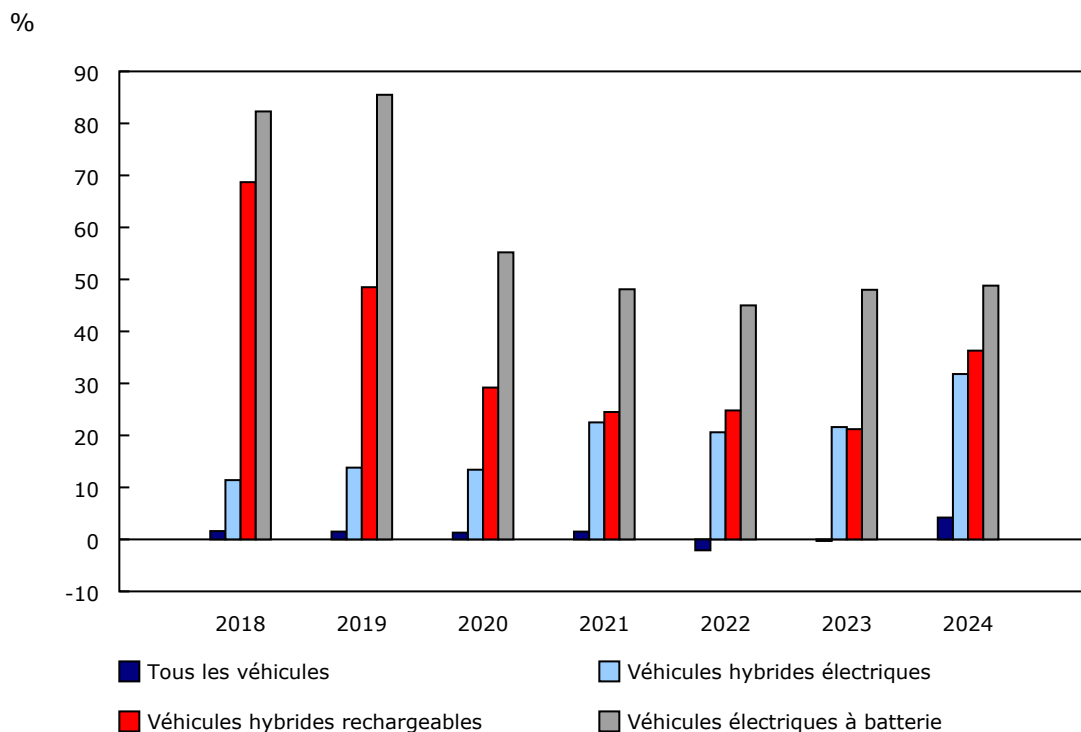
L'Ontario a été à l'origine de 35,9 % de toutes les immatriculations de véhicules légers en 2024, ce qui représente 8,8 millions de véhicules. Toutes les provinces et tous les territoires ont enregistré des augmentations d'une année à l'autre, sauf Terre-Neuve-et-Labrador, où les immatriculations de véhicules légers ont affiché une légère baisse de 1,0 % en 2024.

À l'échelle du pays, les immatriculations de camionnettes de la catégorie des véhicules légers ont augmenté de 3,0 % en 2024, tandis que celles de fourgonnettes ont enregistré un léger recul de 0,1 %.

La part des véhicules électriques est en croissance

En 2024, les véhicules électriques représentaient 5,2 % des immatriculations de véhicules légers, en hausse par rapport à 3,9 % l'année précédente. Ce nombre comprenait 585 978 véhicules électriques hybrides, 487 618 véhicules électriques à batterie et 197 581 véhicules hybrides rechargeables. Dans l'ensemble, le nombre d'immatriculations de véhicules électriques a augmenté de 353 903 (+38,6 %) par rapport à 2023, et ce sont les véhicules électriques à batterie (+48,8 %) qui ont enregistré la plus forte croissance.

Graphique 2 Croissance annuelle du nombre d'immatriculations de véhicules légers selon certains types de carburant, Canada, 2018 à 2024



Source(s) : Tableau 23-10-0308-01.

Malgré cette augmentation, les véhicules légers à essence ont représenté 92,1 % des immatriculations en 2024, en baisse par rapport à 96,0 % en 2017. La proportion de véhicules légers à moteur diesel a également diminué, passant de 3,1 % en 2017 à 2,7 % en 2024.

Les véhicules à émission zéro affichent une forte croissance

Les véhicules à émission zéro (VEZ), qui comprennent les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables, ont représenté 2,8 % des immatriculations de véhicules légers en 2024, en hausse de 44,9 % (+212 473 immatriculations) par rapport à 2023. Les plus fortes croissances ont été observées au Québec (+94 503 immatriculations; +47,6 %), en Ontario (+55 667 immatriculations; +47,8 %) et en Colombie-Britannique (+44 429 immatriculations; +35,3 %) en 2024.

Bien que la croissance des VEZ ait été forte en 2024, leur élan semble ralentir en 2025, car certains programmes de remise gouvernementaux ont été interrompus ou réduits à compter de janvier 2025. En effet, le nombre de [nouvelles immatriculations de VEZ](#) a diminué d'une année à l'autre au cours des deux premiers trimestres de 2025, ce qui reflète en partie les répercussions des changements apportés aux programmes.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Le nombre annuel de véhicules immatriculés est fondé sur les fichiers administratifs fournis par chaque province et territoire. Les véhicules immatriculés comprennent les véhicules automobiles routiers, comme les véhicules légers, les véhicules de poids moyen et de poids lourd, ainsi que les autobus, les motocyclettes et les cyclomoteurs. Chaque volet de ces fichiers contient des renseignements mis à jour.

À compter de juillet 2024, l'Ontario a mis en œuvre un [programme de renouvellement automatique des immatriculations](#) de véhicules automobiles, de camions légers, de motocyclettes et de cyclomoteurs. Ce changement a contribué à une augmentation des immatriculations actives dans la province, car les immatriculations des véhicules qui auraient autrement pu expirer ont été automatiquement renouvelées.

Le nombre d'immatriculations de véhicules de poids lourd au Québec pour 2023 a été révisé à la hausse en raison des mises à jour des renseignements et des méthodes d'estimation.

Définitions :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) : Poids maximal qu'un véhicule peut transporter selon sa conception. Ce sont les fabricants qui établissent le PNBV.

Les **véhicules légers** désignent les véhicules dont le PNBV est inférieur ou égal à 4 536 kilogrammes (de 0 à 10 000 livres) et comprennent les classes 1 et 2 du PNBV.

Les **véhicules de poids moyen** désignent les véhicules dont le PNBV est de 4 536 kilogrammes à 11 793 kilogrammes (de 10 001 à 26 000 livres) et comprennent les classes 3, 4, 5 et 6 du PNBV.

Les **véhicules de poids lourd** désignent les véhicules dont le PNBV est supérieur ou égal à 11 794 kilogrammes (26 001 livres ou plus) et comprennent les classes 7 et 8 du PNBV.

Les **véhicules électriques à batterie** sont des véhicules à zéro émission d'échappement, propulsés uniquement par un bloc-batterie rechargeable.

Les **véhicules hybrides rechargeables** sont des véhicules dotés d'un bloc-batterie rechargeable ainsi que d'un moteur à combustion interne. Le véhicule est propulsé par l'énergie électrique jusqu'à ce que la batterie soit épuisée, puis le moteur à combustion interne prend la relève.

Les **véhicules à émission zéro** sont des véhicules électriques à batterie ou des véhicules hybrides rechargeables qui ont le potentiel de ne pas produire d'émissions d'échappement.

Les **véhicules hybrides électriques** sont dotés d'un bloc-batterie rechargeable qui fournit un complément d'énergie, ainsi que d'un moteur à combustion interne. Ils ne font pas partie des véhicules à émission zéro.

Le [Carrefour de données et d'information sur les transports](#), qui contient des données de Statistique Canada, de Transport Canada et de partenaires, fournit à la population canadienne un accès en ligne à des statistiques et à des indicateurs exhaustifs pour le secteur du transport au pays.

Tableaux disponibles : [tableau 23-10-0308-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : [numéro d'enquête 2747](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).